

## PR des Étangs P 2 :

*durée : 4 h 00 - longueur : 15,5 km*

Départ commun avec le PR de la Méridienne Verte jusqu'au ❶. Tourner à gauche vers « Les Bagots » (balisage blanc et rouge du GR3c). Emprunter le « chemin aux œufs ». Poursuivre à gauche (CR 27) jusqu'à la ferme des Hodeaux. Quitter le GR 3c, prendre en face jusqu'à la D 65, puis suivre le CR 26 à gauche, ❷ Prendre le CR 25 à droite, marcher entre les chênes. Tourner à droite (CR 20) vers l'étang des Châteliers et de la Pinaudière. Tourner à gauche vers l'étang du Puits (balisage blanc et rouge du GR3c). Au croisement avec la D 765 ❸, quitter le GR 3c et tourner à gauche. ❹, suivre le CR 21. A la ferme de la Landazerie, continuer tout droit. Au croisement, tourner à gauche (CR 20). Longer la ferme de la

Prévoté. Au croisement suivant, prendre à droite (CR 25). ❺ Au carrefour des 4 chemins, prendre en face puis bifurquer à droite. Emprunter le CR 24, longer la voie ferrée, la traverser au lieu-dit « Les Longeaux », et continuer jusqu'au village. A l'entrée du village, un chemin à droite conduit à l'étang communal. Admirer la bibliothèque typiquement solognote. Regagner le point de départ.

**Liaisons :** ❷ avec les circuits d'Argent-sur-Sauldre (Cher) en suivant le GR 3c. Avec les circuits de Clémont et Brinon-sur-Sauldre (Cher) en suivant le GRP de Sologne (balisage jaune et rouge).

❸ Possibilité de rejoindre l'étang du Puits, sa plage et ses sentiers.